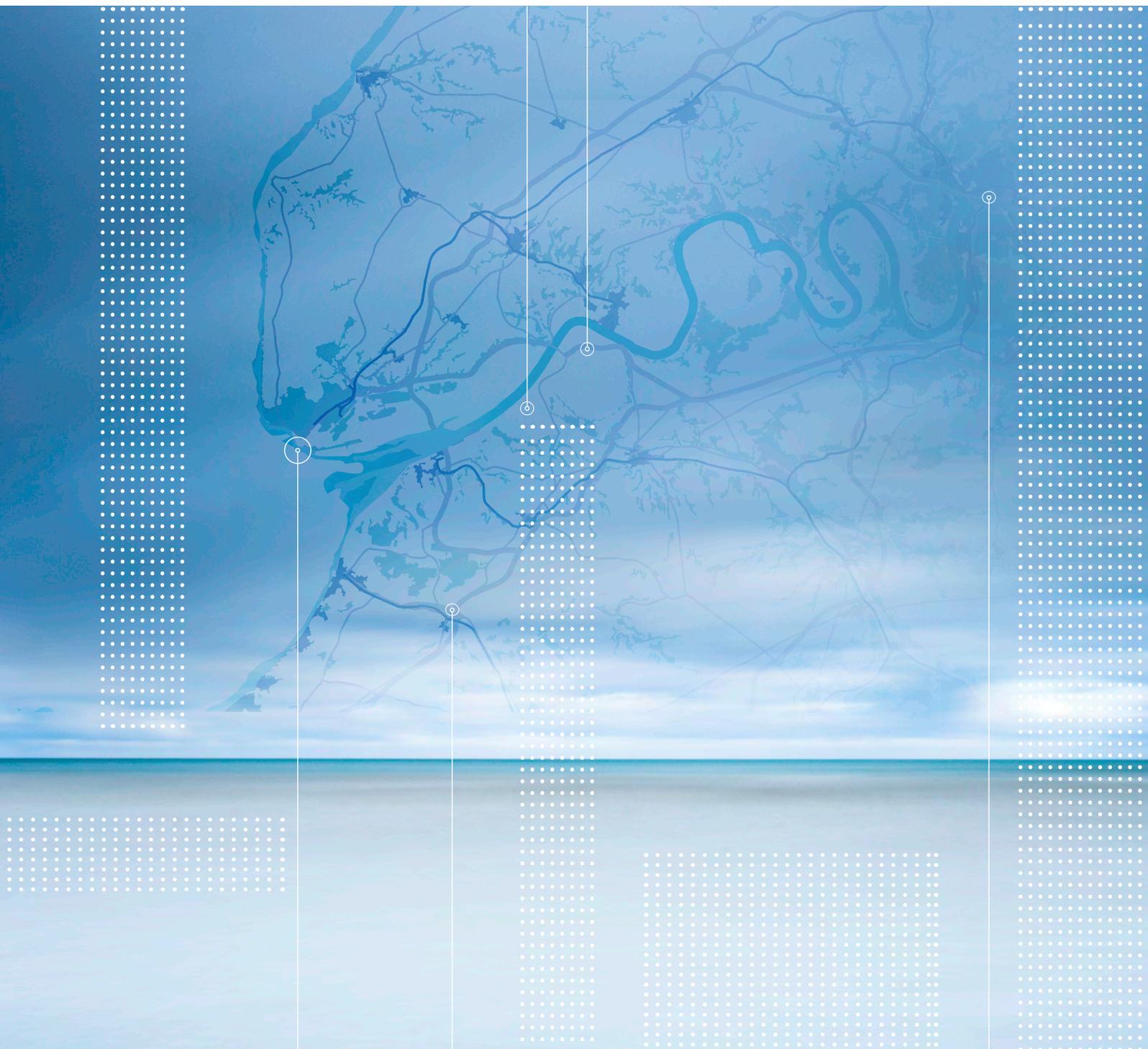
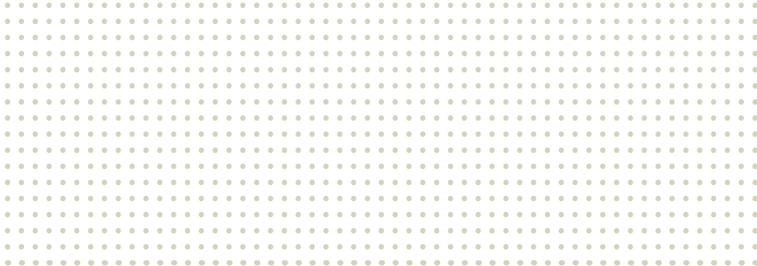




Rapport d'activité 2018

Approuvé par le conseil d'administration du 28 mai 2019





ÉDITORIAL



© E. Hourti

L'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine démontre en continu sa capacité à accompagner les transformations des territoires et à les anticiper.

Les créations récentes du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine et de la Communauté

urbaine Le Havre Seine Métropole ont été facilitées par un appui constant de l'agence d'urbanisme qui sait apporter des expertises sur des champs aussi majeurs que l'aménagement, l'attractivité économique ou la transition écologique. L'équipe de l'AURH sait aussi mener des projets partenariaux souvent complexes en rassemblant élus, techniciens et experts pour apporter de nouveaux regards, pour proposer des nouvelles solutions à ses partenaires.

L'AURH intervient également à des échelles plus vastes : celle de la Normandie comme celle de l'axe Seine. Je suis extrêmement attaché à la nécessaire articulation entre le développement du territoire havrais et l'ensemble de la Vallée de la Seine. Les nouveaux territoires qui se structurent rapidement autour de l'Estuaire de la Seine (la nouvelle communauté urbaine, le Pôle métropolitain) ont des destins liés avec l'ensemble de cette Vallée qui constitue à la fois un

ensemble de systèmes territoriaux à mieux connecter entre eux et un corridor portuaire et logistique en plein développement.

Les projets locaux, dans les domaines de l'aménagement, de la transformation numérique, du développement portuaire ou de la transition écologique, ont vocation à contribuer au renforcement de la Vallée toute entière.

Réciproquement, les projets menés à l'échelle de l'ensemble de la Vallée auront des impacts forts sur les territoires. La fusion des entités portuaires de l'axe Seine, les investissements massifs dans le domaine ferroviaire, l'identification des terrains stratégiques sur l'ensemble de l'axe constitueront autant de bénéfices à l'échelle locale. C'est aussi à cette échelle des grands corridors que les territoires locaux peuvent trouver plus de visibilité et d'opportunités de développement à l'international.

C'est dans cet esprit d'une très forte complémentarité des échelles qu'ont été menées des démarches comme l'appel à projets innovants Réinventer la Seine, ou plus récemment le projet Smart Port City. C'est dans cet esprit que l'AURH conduit ses projets, avec l'objectif de lier les échelles de développement et d'en faire des sources nouvelles d'opportunités.

Bonne lecture !

Jean-Baptiste Gastinne
Président de l'AURH



SOMMAIRE



L'AGENCE

- 06 Temps forts 2018
- 22 Collaborations
- 26 Études et notes
- 28 Équipe
- 29 Assemblée générale



AXE 1

ANALYSER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

- 08 **FOCUS** - Animation de la démarche open data de l'Estuaire de la Seine
- 09 **PAROLE D'ÉLU** - Jean-Claude Weiss
L'importance de la data pour les territoires
- 10 **FOCUS** - Veille de l'actualité territoriale de l'Estuaire de la Seine
- 11 **POINT DE VUE AURH**
De l'importance de bien s'informer

12 AXE 2 CO-CONSTRUIRE LE TERRITOIRE

12 **FOCUS** - Le positionnement stratégique
du territoire de la communauté
de communes Pont-Audemer / Val de Risle

13 **PAROLE D'ÉLU** - Michel Leroux
*Retrouver la géographie pour penser
le territoire*

14 **FOCUS** - Le masterplan de Montivilliers

15 **POINT DE VUE AURH**
*Le masterplan ou l'art de la planification
quantique*

∞ AXE 3 PROSPECTIVE POSITIONNER LES TERRITOIRES

18 **FOCUS** - Stratégie touristique du Pôle
métropolitain de l'Estuaire de la Seine

19 **PAROLE D'ÉLU** - Philippe Augier
*Inscrire le numérique et l'économie
du partage au centre des stratégies
touristiques*

20 **FOCUS** - Appel à projets PIA 3
Contribution au projet Smart Port City

21 **POINT DE VUE AURH**
*Les e-toiles : un regard systémique au
service de l'innovation territoriale*

30 **EN 2019**
QUELQUES DOSSIERS À SUIVRE

31 **PAROLE D'ÉLUE** - Florence Thibaudeau Rainot
Repenser le littoral en révélant le paysage

TEMPS FORTS 2018



OPEN DATA

JANVIER

Lancement de la plateforme de l'Estuaire de la Seine : data.estuairedelaseine.fr



PAYSAGES DE LA VALLÉE DE LA SEINE

AVRIL

Co-organisation du voyage atelier professionnel *Le mantois en 2100*



GRAND PARIS

CAPITALE ÉCONOMIQUE

AVRIL

Signature d'une convention de partenariat pour renforcer les coopérations entre le Grand Paris et Le Havre



UNE SEMAINE D'ACTU

AOÛT

Lancement de la newsletter de veille territoriale de l'AURH



NUITS DU TOURISME

SEPTEMBRE / OCTOBRE

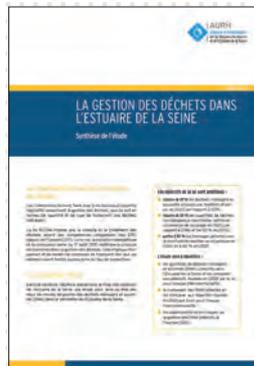
Organisation des premières Nuits du tourisme à l'échelle estuarienne pour le Pôle métropolitain



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

DÉCEMBRE

Dépôt auprès du ministère de la Culture du dossier de candidature par les intercommunalités qui formeront par la suite la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole



PUBLICATIONS

MARS

La gestion des déchets dans l'Estuaire de la Seine

Observatoire habitat et foncier du syndicat mixte des Hautes Falaises

MAI

Ville du Havre - Le marché du logement ancien

Quartiers sud du Havre : Réinventer l'interface ville-port

La décroissance urbaine, qu'est-ce que c'est ? Vidéo de synthèse de la thèse de Sarah Dubeaux

JUIN

Le système portuaire et logistique belge
Le système portuaire et logistique de la Tamise

JUILLET

Observatoire de l'immobilier d'entreprise
Le Havre Pointe de Caux Estuaire

OCTOBRE

Bien vieillir à Caux Estuaire

DÉCEMBRE

Ville du Havre - Chiffres clés Population et Logement par quartier



AXE 1

ANALYSER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

L'AURH publie les données stratégiques nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques.

Elle construit des observatoires à différentes échelles, du quartier à la vallée de la Seine, en collectant, sélectionnant, mettant en forme et analysant les données utiles à la prise de décision.

Les élus et partenaires peuvent ainsi partager la connaissance des grands équilibres du territoire, de ses évolutions et de ses disparités, prérequis indispensable à toute réflexion stratégique et à tout projet opérationnel.

FOCUS - ANIMATION DE LA DÉMARCHE OPEN DATA DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Les intercommunalités réunies dans le Pôle métropolitain se sont engagées dès 2017 dans une démarche ambitieuse d'ouverture des données publiques en s'appuyant sur l'AURH en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Mise en ligne de la plateforme open data

La plateforme a été mise en ligne le 30 janvier 2018 à l'adresse data.estuairdelaseine.fr

Plus de 300 jeux de données ont été libérés au cours de l'année par 15 partenaires : intercommunalités du Pôle métropolitain, Haropa - Port du Havre, Université du Havre, CCI Seine Estuaire, Maison de l'estuaire...

L'AURH a présenté, pour le compte du Pôle métropolitain, la plateforme lors des GeoDataDays, en juillet 2018, au Havre. Les GeoDataDays constituent l'événement national de référence de la géographie numérique.

Dépasser le cadre légal et constituer un levier de développement territorial

L'ouverture des données constitue un levier de développement territorial, d'attractivité et de transparence. Un schéma de développement de l'open data a été élaboré pour insuffler une réelle stratégie en matière de données à l'échelle du Pôle.

La mise à disposition des données publiques doit, à terme, permettre à différents acteurs (institutionnels, entreprises, scientifiques, développeurs, étudiants...) de générer, par exemple, un tissu propice au développement économique des activités numériques.

Pour cela, l'AURH anime le réseau des acteurs de l'open data de l'Estuaire de la Seine, réunis en comité technique. L'Agence mobilise les contributeurs pour enrichir la base, développer la quantité de données disponibles, harmoniser les données et les améliorer.

En 2018, le Pôle a entamé ses réflexions, avec le soutien de l'AURH, sur son premier hackathon portant sur la thématique du tourisme, qui s'est déroulé en mars 2019.



300 jeux
de données libérés



15 partenaires

 data.estuairdelaseine.fr

PAROLE D'ÉLU



L'importance de la data pour les territoires

La démarche open data menée à l'échelle de l'Estuaire de la Seine répond à un besoin de transparence auprès des citoyens qui, de leur côté, en sont demandeurs. Nous assistons à un véritable changement culturel ! La donnée est un bien commun que les territoires doivent aujourd'hui partager.

La mise à disposition de ressources d'informations produites par les administrations publiques offre un nouveau potentiel de développement économique et social. L'exploitation des données par des acteurs privés ou publics peut faire émerger des services innovants et rend possible l'apparition de nouvelles initiatives citoyennes.

Les hackathons régulièrement mis en place par les intercommunalités et par le Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine participent à l'émergence de ces services innovants sur le territoire. Cette démarche de mise à disposition des données doit nécessairement être menée de pair avec un accompagnement des acteurs territoriaux du numérique afin de favoriser un développement qui profite aux porteurs de projets de nos territoires.



Jean-Claude Weiss

Président de Caux Seine agglo,
Vice-Président du Pôle métropolitain
de l'Estuaire de la Seine



30 janvier 2018 : mise en ligne de la plateforme open data de l'Estuaire de la Seine



Présentation de la plateforme open data lors des GeoDataDays, en juillet 2018



FOCUS - VEILLE DE L'ACTUALITÉ TERRITORIALE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

En août 2018, l'AURH a mis en place *Une semaine d'actu*, une newsletter hebdomadaire à destination de ses adhérents. Ce nouveau service propose une synthèse d'informations portant sur l'actualité du territoire de l'Estuaire de la Seine et, plus globalement, sur les enjeux liés à l'attractivité des territoires. Il s'adresse aux collaborateurs des organismes adhérents à l'AURH.

Une semaine d'actu permet aux abonnés d'avoir un rapide panorama de l'actualité locale mais également de l'actualité des territoires voisins. Elle permet de découvrir des initiatives exemplaires et inspirantes, de bénéficier d'un éclairage sur les transitions qui impactent les modes de vie... Les articles sélectionnés portent sur des thématiques variées, illustrant les sujets traités en agence d'urbanisme et les préoccupations des collectivités : actualité juridique, tourisme, transition écologique, économie, commerce, renouvellement urbain, mobilité, santé, habitat...

AUTRES ACTIONS MENÉES EN 2018

Données clés de l'Estuaire de la Seine

Nouvelles fonctionnalités : possibilité de télécharger les données au format excel et d'exporter les cartes au format pdf. Nouvelle thématique : le commerce. **En savoir + :** www.donneescles.aurh.fr

Codah et Caux Estuaire - Observatoire de l'immobilier d'entreprises

Analyse annuelle du fonctionnement des marchés de bureaux, de locaux d'activités et d'entrepôts. Publiée en juillet 2018.

En savoir + : www.aurh.fr/oie

Codah - Suivi du plan de déplacements urbains

État d'avancement des actions inscrites dans le PDU à fin 2017. Suivi des aménagements entrepris, de l'évolution et des nouveaux services mis en place. Évaluation des pratiques de mobilité dans le territoire. Document validé par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en février 2019.

Codah - Suivi de l'enquête Ménages Déplacements

Appui au bon déroulement de l'enquête Déplacement Grand Territoire réalisé entre janvier et avril 2018 par l'institut de sondage Test-SA. Les résultats de l'enquête ont été communiqués fin décembre 2018.

Caux Estuaire - Bien vieillir

État des lieux concernant la population âgée et l'offre en services de proximité pour un territoire élargi à l'ensemble de la Pointe de Caux. Approche synthétique des différentes formes d'habitat alternatif au domicile classique ou à l'institution. Étude publiée en septembre 2018.

En savoir + : www.aurh.fr/bien-vieillir

Observ'agglo

Participation à la démarche d'observation des évolutions urbaines des principales agglomérations de France métropolitaine menée par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) en partenariat avec l'Assemblée des communautés de France (AdCF). Un premier baromètre avait été publié fin 2016. Nouvelle publication à venir au 2^e trimestre 2019.

En savoir + : www.aurh.fr/observagglo

Codah - Recensement et analyse des équipements sportifs

Production d'éléments de connaissance des équipements présents dans la communauté urbaine et mettre en regard le territoire par rapport à un panel d'agglomérations de taille équivalente. Cette connaissance du positionnement du territoire constitue un outil d'aide à la décision à destination de la collectivité.

Syndicat mixte des Hautes Falaises - Observatoire habitat et foncier

Analyse de la situation foncière du territoire (portrait de territoire, analyse du marché de l'habitat, analyse du foncier économique). Publiée en mars 2018. **En savoir + :** www.bit.ly/aurh-hautesfalaises

Ville du Havre - Le marché du logement ancien

Description des marchés du logement individuel et du marché de logement collectif. Publiée en mai 2018.

En savoir + : www.aurh.fr/habitat-logement-ancien

Ville du Havre - Quartiers sud : Réinventer l'interface ville-port

Présentation des dispositifs de rénovation urbaine mis en place et des opérations d'aménagement réalisées depuis l'an 2000. Analyse de leurs impacts sur le quartier. Publiée en septembre 2018.

En savoir + : www.aurh.fr/habitat-quartiers-sud

Ville du Havre - Chiffres clés Population et Logement par quartier

25 fiches offrant une connaissance fine de la population havraise et de son évolution à l'échelle infra communale. Publiées en décembre 2018.

En savoir + : www.aurh.fr/lh-chiffrescles

Ville du Havre - Observatoire social du centre ancien

Mesure des effets des différentes actions mises en place par la Ville du Havre dans le centre ancien du Havre (quartiers Anatole France/Danton et Sainte-Marie/Saint-Léon) dans le cadre du programme national de requalification des quartiers anciens (PNRQAD). Observatoire remis à la Ville du Havre en octobre 2018.

En savoir + : www.aurh.fr/lh-centre-ancien



POINT DE VUE

L'INFORMATION AU SERVICE DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

Fakenews, infox, surinformation... Autant de mots très à la mode qui illustrent une même problématique : comment bien s'informer dans une société où l'information est partout ? En tant qu'acteur institutionnel local et producteur de connaissances, l'AURH intègre cette problématique dans sa mission auprès de ses adhérents.

Bien s'informer semble aujourd'hui relever du parcours du combattant. Surtout quand la veille doit s'intégrer dans un quotidien professionnel déjà bien chargé. C'est pourquoi l'AURH a décidé, en 2017, de mettre à disposition de ses publics la veille qu'elle réalisait jusqu'ici pour son équipe. En sélectionnant, éditant et partageant les contenus qu'elle juge le plus pertinents pour informer sur l'actualité des métiers et du territoire d'intervention de l'Agence, la référente information et réseaux sociaux de l'AURH met à profit du plus grand nombre son expertise de la veille. En 2018, en proposant une newsletter hebdomadaire à ses adhérents, l'AURH a complété son offre.

Une veille périodique doit porter sur une sélection de médias de confiance, offrant une diversité de points de vue, couvrant un panel de thématiques prédéfinies. Il s'agit d'éviter la surinformation, tout en ayant un panel assez large pour bénéficier de plusieurs angles et de plusieurs points de vue.

L'avantage de la veille proposée par l'AURH est qu'elle s'appuie sur la consultation quotidienne des médias d'information générale locaux et nationaux ainsi que des médias spécialisés dans l'aménagement du territoire et

dans les différentes thématiques de travail de l'Agence. Elle s'appuie également sur les dossiers de veille faisant le tour d'horizon de thématiques en cours d'étude au sein de l'équipe. Elle délivre donc un concentré ancré sur le territoire faisant gagner du temps à tous partenaires.

Dans sa communication, l'AURH intègre également la problématique de délivrer la bonne information au bon moment à la bonne personne. À travers les observatoires et les études réalisés pour ses partenaires, l'AURH dispose d'une somme d'informations sur le territoire. Comment mettre à disposition du plus grand nombre ces éléments de connaissance ? La volonté de l'Agence est de porter à la connaissance de ses cibles une information intelligible, qualifiée et fiable. Chiffres clés, cartes, infographies, et bientôt vidéo... autant d'outils qui permettent de mettre en valeur la donnée de façon ludique et d'engager le lecteur à découvrir les publications de l'Agence. Travailler les niveaux de lecture et les accroches, publier des données qui viennent en résonance de l'actualité... C'est le travail de communicant au service de l'intelligence territoriale.



Alix Gay
Responsable communication



www.aurh.fr



- Newsletter trimestrielle
- Donnée du mois
- Une semaine d'actu



[@aurh_officiel](https://twitter.com/aurh_officiel)
[@aurh_veille](https://twitter.com/aurh_veille)



www.donneescles.aurh.fr

AXE 2

CO-CONSTRUIRE LE TERRITOIRE

L'AURH accompagne les collectivités dans la réalisation de missions de planification et de programmation (PLH, SCoT, PLUi). Elle se voit également confier des études concernant des espaces ou des thématiques clés où se concentre le développement du territoire (agriculture, tourisme, aménagement des espaces naturels...).

L'Agence est présente aux côtés des élus et des partenaires depuis la définition de la stratégie globale de territoire jusqu'à la réalisation opérationnelle des projets.

La mobilisation à toutes les échelles et à tous les stades de construction des projets assure la continuité dans l'action territoriale.

FOCUS - PONT-AUDEMER / VAL DE RISLE : POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU TERRITOIRE

La communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle a sollicité l'AURH au printemps 2018 pour engager une réflexion élargie sur le territoire de la vallée de la Risle, autour de quatre grands axes :

- mettre en avant des axes stratégiques porteurs d'avenir ;
- donner du sens et de la cohérence aux orientations de développement et d'aménagement du territoire ;
- fédérer, c'est-à-dire travailler sur « ce qui nous rassemble » ;
- identifier des priorités d'actions.

La démarche portée par les élus est celle de la co-construction : de nombreux acteurs (professionnels du tourisme, associations, services de l'État...) sont associés à ce travail afin d'apporter leur connaissance du territoire.

À travers des entretiens, des séminaires de travail, des ateliers thématiques, tous les participants ont exprimé leurs attentes.

La première étape a abouti, en décembre 2018, à la définition d'un plan guide et à la préfiguration de dix grandes actions-clés organisées autour de trois axes :

- recréer de la continuité ;
- créer une Risle intense ;
- amplifier le rayonnement.

La deuxième étape (premier trimestre 2019) est dédiée à la construction des actions à travers des processus innovants : des séances de réflexion collectives et l'accueil d'un workshop étudiants piloté et animé par l'AURH.



Décembre 2018 - Présentation des travaux de l'AURH devant Michel Leroux et les élus du territoire, en présence d'Hervé Morin, président de la Région Normandie



RECRÉER DE
LA CONTINUITÉ



CRÉER DES
PÔLES D'INTENSITÉ



AMPLIFIER LE
RAYONNEMENT

Les trois axes du
plan guide

PAROLE D'ÉLU



Retrouver la géographie pour penser le territoire

Avec l'ensemble des élus de la communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle, nous souhaitons construire une approche globale, une vision prospective pour l'avenir de notre territoire. C'est pourquoi nous avons confié à l'AURH la mission de dessiner un projet commun, fédérateur, autour de la vallée de la Risle.

Construire un projet de territoire autour de la vallée de la Risle nous rappelle combien les vallées sont structurantes pour l'aménagement du territoire : supports des activités humaines, pourvoyeuses de ressources élémentaires mais aussi liens évidents de parcours, d'échanges qui ont nourri pendant des siècles la construction des villes et villages. En tirant parti de cette géographie, nous souhaitons renouveler notre rapport à l'eau, aux coteaux et aux plateaux agricoles qui sont indissociables de ce système.

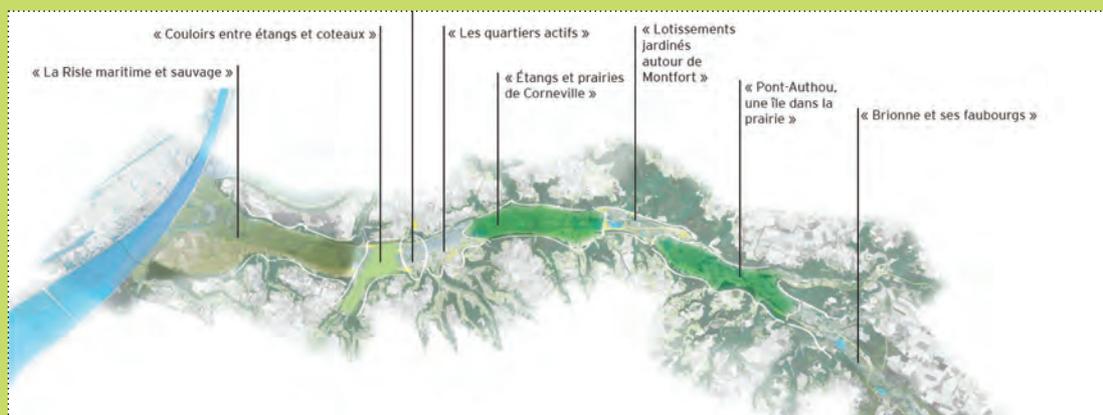
Le projet que nous proposons valorise cette ressource afin d'en faire un élément singulier de notre cadre de vie, de l'aménagement du territoire en faisant de la vallée et de l'eau un centre d'intérêt autour duquel nous pouvons organiser des déplacements, des lieux de vie et de rencontres. Elle constitue aussi en cela un atout considérable pour l'attractivité touristique de notre territoire.



© Ville Pont-Audemer

Michel Leroux

Président de la communauté de communes
Pont-Audemer / Val de Risle,
Maire de Pont-Audemer



Recréer du lien entre les différentes séquences de la vallée

FOCUS - MASTERPLAN DE MONTIVILLIERS

En 2018, la ville de Montivilliers a sollicité l'AURH pour l'aider à apporter une cohérence d'ensemble à ses nombreux projets urbains. Objectif : disposer d'un document guide pour les projets de la prochaine décennie.

Le masterplan est un outil du processus de planification qui a pour objet de fixer une vision à long terme d'un territoire et de donner les conditions de réussite à court, moyen et long terme pour atteindre cette vision. C'est un plan commun, construit par de nombreux acteurs, symbole d'une volonté aussi bien politique, économique que citoyenne.

Après une première analyse, l'Agence a mis en avant quatre secteurs / thématiques permettant de bâtir un projet global et cohérent de redynamisation de la Ville :

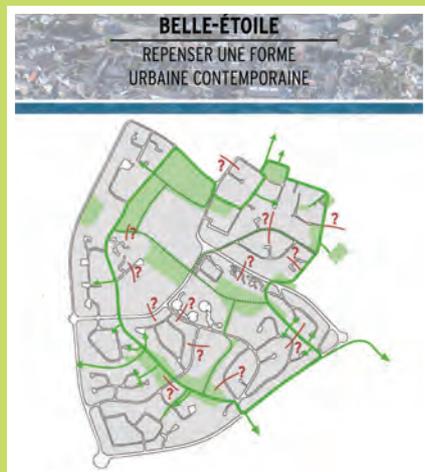
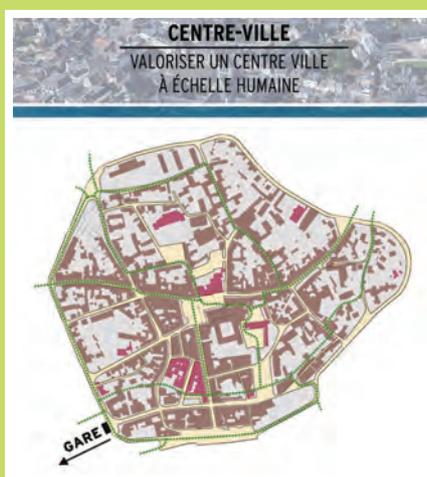
- le centre-ville pour des raisons évidentes de centralité et d'intensité de projets ;
- les connexions entre les différents quartiers et la vallée de la Lézarde ;
- Belle-étoile, comme second centre d'intensité urbaine ;
- la Lézarde et les entrées de ville, comme vecteurs d'une image valorisante.

Le document final permettra d'animer et de suivre une démarche avec les habitants pour engager l'avenir de la commune.

En savoir plus : www.aurh.fr/masterplan-montivilliers



**Montivilliers, une ville à deux cœurs :
le centre-ville et Belle-étoile**





POINT DE VUE

LE MASTERPLAN OU L'ART DE LA PLANIFICATION QUANTIQUE

La planification est une pratique complexe. Ancrée dans le temps présent, elle regroupe des acteurs divers, concernés par des échelles et des temporalités distinctes, qui doivent s'accorder sur une vision partagée d'un avenir incertain. C'est en somme une multitude de particules qui vibrent selon leurs propres logiques mais qui, lorsqu'elles sont mises en commun, dessinent un avenir concret. Dans ces conditions, comment planifier cet avenir où chacun peut faire valoir sa voix ? Comment intégrer l'incertitude dans le processus de planification territoriale ?

Le masterplan permet de répondre à ce besoin. Il représente un outil souple pour construire une vision territoriale complexe. Le choix sémantique est important : *master*, de l'anglais « maîtriser » comprend à la fois une dimension directive mais aussi une dimension pédagogique ; *to master* (apprendre), *a master* (un professeur). Le masterplan n'est plus un simple schéma directeur qui impose une vision à ses composantes, il se nourrit de ces dernières, il s'ouvre à la négociation.

C'est donc un plan commun, symbole d'une vision, d'une volonté aussi bien politique, économique que citoyenne. Il propose un cadre aux réflexions qui dépasse les enjeux strictement réglementaires des PLUi ou des SCoT : il propose des visions du territoire. Le masterplan n'est jamais définitif. En ce sens il pourrait être qualifié de plan quantique, capable de superposer les états et d'intriquer les particules : il ne trace pas une voie unique mais bien des potentiels plus ou moins probables.

Ces potentiels sont constitués de toutes les échelles, aussi bien temporelles que spatiales, individuelles que globales. Cet outil, entre le plan et le planning, offre une capacité d'adaptation à l'imprévu. Il intègre et questionne chaque

évènement pour vérifier sa compatibilité avec la vision définie d'un futur souhaité et, lorsque la situation l'exige, il fait évoluer cette vision pour coller aux opportunités locales. Le masterplan s'adapte, là où le schéma directeur se fige.

À l'image du changement de paradigme entre physique classique, qui définit l'univers à l'échelle macro et physique quantique, qui définit l'univers à l'échelle micro, la planification doit faire sa transition. Dans nos sociétés individualisées, où chaque individu peut influencer l'avenir commun, il faut proposer de nouvelles manières de faire.

À l'articulation entre le monde réglementaire et le monde opérationnel, ces démarches permettent de dresser une feuille de route évolutive des territoires, à différentes échelles et selon divers points de vue. Cette modularité, que l'on pourrait assimiler à de l'urbanisme de projets, est nécessaire dans une société qui accélère de plus en plus et dans laquelle la réactivité et la négociation deviennent les principales sources de réussite ou d'échec des projets.



Tony Daniel dit Andrieu
Architecte - Référent projets urbains

FOCUS - LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE - ÉLABORATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE AU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

En 2018, l'AURH a finalisé le contenu du dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire pour le territoire formé par les intercommunalités de l'agglomération havraise, de Caux Estuaire et du canton de Criquetot-l'Esneval. Le dossier a été déposé par les intercommunalités au ministère de la Culture en fin d'année.

Avec la fusion des trois intercommunalités au 1^{er} janvier 2019, c'est le territoire de la nouvelle communauté urbaine Le Havre Seine Métropole qui a obtenu la labellisation en mai 2019.

L'objectif de la labellisation est de dynamiser le potentiel de développement culturel et touristique à l'échelle de la nouvelle communauté urbaine. La candidature s'inscrit à la fois dans la continuité du label Ville d'art et d'histoire animé depuis 2002 par la Ville du Havre et dans la perspective d'un projet patrimonial à l'échelle de la nouvelle communauté urbaine.



AUTRES ACTIONS MENÉES EN 2018

PLUI Fécamp Caux Littoral

L'année 2018 a été consacrée à la déclinaison réglementaire du projet politique des élus (PADD) défini en 2017. Pour mener à bien l'élaboration des pièces opposables du document, l'AURH a organisé des rencontres avec les élus des communes tout au long du printemps et de l'été 2018. Le document a été arrêté en mars 2019 à l'issue de trois années d'élaboration : un rythme soutenu qui a nécessité la forte mobilisation des élus, des équipes techniques de l'agglomération et de l'AURH.

PLU du Havre

L'AURH a finalisé le dossier pour arrêt avec le service urbanisme de la Ville. L'Agence a travaillé sur le règlement, les orientations d'aménagement et de programmation, et sur le rapport de présentation. L'arrêt de projet a été voté en novembre 2018.

Ville du Havre - Élaboration du règlement local de publicité

L'année 2018 a été consacrée à l'écriture des prescriptions. En collaboration étroite avec les services de la Ville, l'AURH a été chargée de la rédaction des règles d'implantation des publicités dans la ville. Après avoir été partagé avec les habitants, les personnes publiques associées et les professionnels, le document a été arrêté en conseil municipal en novembre 2018 et en janvier 2019.

Codah - Suivi et animation du programme local de l'habitat

L'AURH a réalisé le bilan à mi-parcours du PLH de la Codah. Ce bilan, réalisé obligatoirement trois ans après la réalisation du PLH, fait le point sur l'avancement des actions.

L'AURH a également accompagné la future communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans la réflexion sur le futur PLH, devant être réalisé dans les deux ans suivant la création du nouveau territoire.

Codah - Suivi technique du programme opérationnel régional

L'AURH a accompagné la Codah dans l'instruction des dossiers du POR. Trois dossiers ont été validés par la commission locale : deux dossiers sur la ville du Havre et un dossier sur la ville de Sainte-Adresse.

Plan campus urbain et maritime : contribution au schéma de développement universitaire (AMO)

Poursuite de l'accompagnement de la Codah dans la mise en œuvre du plan Campus :

- rédaction de notes d'enjeux dont une sur le sport et l'autre sur la signalétique ;
- participation à la sélection du candidat pour la maîtrise d'œuvre du site Lebon ;
- encadrement des travaux de deux groupes d'étudiants : le master Stratégies territoriales et urbaines de Sciences Po Paris et le parcours professionnel du master 1 Urbanité de l'université du Havre (pour en savoir plus, rendez-vous en page 23).

Développement du terminal croisières de la pointe de Floride

Participation au groupe de travail « Aménager » dans le cadre de l'étude menée par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole sur le dimensionnement des aménagements dédiés à la croisière.

AMO projets urbains et documents de planification

Sur le territoire de la Codah, l'AURH est partenaire du CAUE 76 et de la DDTM dans le dispositif de soutien technique opérationnel aux collectivités (Stoc), destiné à aider les communes dans leurs réflexions urbaines.

En septembre 2018, les élus de Gonfreville-l'Orcher ont été invités à participer à une journée pédagogique. L'AURH, le CAUE 76 et la DDTM ont organisé trois visites d'opérations de référence, pour comprendre et appréhender les enjeux qui sont ceux du secteur de Turgauville, projet pour lequel l'Agence et ses partenaires sont mobilisés.

AMO projet urbain Cap de la Hève

Accompagnement de la ville de Sainte-Adresse dans la reconversion du site de l'ancienne école nationale de la marine marchande laissé vacant depuis son déménagement dans l'interface ville-port du Havre. Élaboration d'une orientation d'aménagement et de programmation et d'un cahier de prescriptions à l'attention des promoteurs.

Reinventer la Seine et les canaux - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des projets

Poursuite de l'animation partenariale : suivi des projets lauréats et échanges avec les différentes parties prenantes.

Coeur Côte Fleurie - Réalisation du volet Mobilités du PCAET

L'AURH a réalisé un premier diagnostic et un état des lieux de l'impact environnemental des mobilités sur le territoire. Elle a co-animé des ateliers avec des élus et des acteurs locaux pour déterminer un scénario préférentiel (notamment concernant la baisse des consommations d'énergies). En 2019, l'AURH élaborera le programme d'actions.

> L'AURH au service du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Carte touristique de l'Estuaire de la Seine

Les offices de tourisme ont émis un souhait : disposer d'un support présentant l'offre touristique du territoire de l'Estuaire de la Seine. L'AURH a été missionnée par le Pôle pour réaliser le support, en lien avec les offices de tourisme du territoire. La publication de la carte est prévue d'ici l'été 2019.

Cartes des itinéraires modes doux de l'Estuaire de la Seine

Réalisation de la carte sous format SIG et présentation aux élus. Certains éléments seront présentés au dos de la carte touristique de l'Estuaire de la Seine à paraître en 2019.

Navette maritime entre Le Havre et Deauville/Trouville-sur-Mer

Pour la quatrième année consécutive, l'AURH a été missionnée par le Pôle pour fédérer les acteurs, développer l'action et en assurer la communication. Bilan pour l'édition 2018 : 10 dates programmées, plus de 1 700 passagers, un taux de remplissage en augmentation (par rapport à 2017 : + 40 % au départ du Havre, + 12 % au départ de Trouville-sur-Mer) et la création d'un dépliant de valorisation pour accompagner la traversée.

Nuits du tourisme de l'Estuaire de la Seine

En 2018, les élus du Pôle métropolitain ont souhaité donner une dimension estuarienne à la Nuit du tourisme initiée dans l'agglomération havraise en 2013.

Cinq territoires ont donné aux visiteurs et habitants de l'Estuaire l'occasion de découvrir certains points d'intérêt touristique à travers des animations originales et parfois décalées. L'AURH a été missionnée

par le Pôle pour fédérer les territoires autour de cette action, dans le but de faire émerger une programmation d'ampleur métropolitaine, et d'en assurer la communication globale.

Développement des tournages de films dans l'Estuaire de la Seine

Pour la deuxième année consécutive, le Pôle a travaillé avec Normandie Images pour développer l'accueil des tournages dans l'Estuaire de la Seine et ainsi améliorer l'attractivité du territoire (valorisation des décors, campagne de repérage, travail de réseau avec les territoires...). L'AURH a été missionnée pour animer la démarche auprès des territoires, identifier et valoriser ses décors.

Seine à Vélo (représentation, déclinaison locale)

Participation aux réunions des comités d'itinéraires de la Seine à vélo et de l'EuroVelo 4. Sensibilisation des élus du groupe de travail Mobilités du Pôle métropolitain.

Étude Déchets - Poursuite et mise en œuvre

L'AURH a remis aux élus du Pôle métropolitain, en mars 2018, un état des lieux des modes de gestion des déchets ménagers et assimilés (DMA) dans le périmètre de l'Estuaire de la Seine. Cette première analyse est complétée par le lancement de l'étude en 2019.

+ d'infos : www.aurh.fr/dechets-estuaire

Contributions au Sraddet normand - Mise en place d'un dialogue interSCoT

La démarche de dialogue « inter-territoires / inter-SCoT », initiée par les élus et animée par l'AURH, a eu pour vocation de promouvoir et de faire valoir les atouts du Pôle métropolitain en matière d'aménagement du territoire dans le cadre de la période de concertation liée à l'élaboration du Sraddet normand.

L'AURH a réalisé, pour le compte du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, une contribution écrite.

Relations institutionnelles et communication du Pôle métropolitain

En 2018, l'AURH a été missionnée pour assurer la communication institutionnelle du Pôle métropolitain : animation du site internet www.estuairedelaseine.fr et du profil Twitter [@estuaire_seine](https://twitter.com/estuaire_seine), élaboration du rapport d'activité 2017, relations avec la presse...

AXE 3

PROSPECTIVE - POSITIONNER LES TERRITOIRES

L'AURH décrypte les évolutions économiques et territoriales et défriche les sujets d'avenir. Elle se saisit de réflexions prospectives et nourrit les réflexions de ses partenaires. Son objectif est de contribuer à l'élaboration de projets concrets, innovants, originaux.

L'Agence interroge non seulement son territoire d'intervention habituel, l'Estuaire de la Seine, et ses échelons locaux inférieurs, mais met également en perspective les enjeux havrais et estuariens dans un cadre plus global.

La Vallée de la Seine est devenue une échelle de référence pour les travaux de l'Agence.

FOCUS - STRATÉGIE TOURISTIQUE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Dès 1998 avec le Comité des élus de l'Estuaire, puis en 2010 avec la création de l'association Tourisme Seine Estuaire, les élus de l'Estuaire de la Seine ont souhaité fédérer professionnels et institutionnels de la filière afin de valoriser leurs complémentarités mais aussi de montrer ce qui les lie.

Conscients de la nécessité de structurer cette communauté de projet, les élus du Pôle métropolitain ont souhaité lancer, en avril 2018, une étude stratégique relative au développement touristique du territoire.

Après une phase de diagnostic qui a permis de mettre en évidence les enjeux du tourisme à l'échelle métropolitaine, la phase de positionnement stratégique, validée en décembre 2018, est venue donner un cadre à l'action du Pôle

métropolitain en matière de développement touristique.

En 2019, le plan d'actions proposé va permettre d'interroger les initiatives opérationnelles déjà entreprises par le Pôle et de fixer un cadre opérationnel à court, moyen et long termes.

Missionnée par le Pôle métropolitain, l'AURH a été mobilisée sur la préfiguration (rédaction des pièces du marché, analyse des offres...) et le lancement de l'étude. L'Agence a suivi l'état d'avancement des travaux et a animé activement la démarche pour qu'elle soit partagée et co-construite avec les acteurs du territoire (tables rondes réunissant les offices de tourisme, séminaires stratégiques avec les professionnels du tourisme puis avec les élus du territoire). Le schéma, avec sa feuille de route pluriannuelle, a été validé en mai 2019.



Septembre 2018 - Deux Estuaire Camp ont regroupé les acteurs du tourisme estuarien, techniciens puis élus
Objectifs : partager les enjeux, les problématiques et identifier le positionnement du Pôle métropolitain

PAROLE D'ÉLU



Inscrire le numérique et l'économie du partage au centre des stratégies touristiques

Dans un contexte de concurrence territoriale accrue, l'Estuaire de la Seine a plus que jamais besoin de réunir ses forces afin de faire reconnaître ses atouts pour attirer et augmenter les durées de séjour.

L'étude stratégique élaborée par le Pôle métropolitain va dresser une feuille de route ambitieuse pour notre territoire. Nous avons voulu inscrire au cœur de nos réflexions la nécessité absolue de se préparer aux évolutions du secteur, afin de consolider les fondamentaux d'aujourd'hui mais aussi de bâtir ceux de demain. La révolution digitale engagée depuis plusieurs décennies s'accélère. Plus qu'une tendance, le numérique est devenu un cadre qui redimensionne le secteur du tourisme. En parallèle, la filière n'échappe pas à l'économie du partage, l'individu devient tant consommateur qu'acteur. La conjonction de ces deux phénomènes bouscule les rapports de force et ouvre aujourd'hui à une forme de « désintermédiation » des processus d'information et de contractualisation qu'il faut savoir anticiper.

Ces enjeux sont fondamentaux à anticiper, tant en termes d'accueil physique que de pratiques managériales. Notre territoire doit s'inscrire dans des démarches de marketing territorial en sensibilisant les professionnels du secteur à l'utilisation des réseaux sociaux et des outils numériques de promotion.



© Sandrine Boyer

Philippe Augier
Maire de Deauville,
Président de la communauté de communes
Cœur Côte Fleurie,
Vice-Président du Pôle métropolitain
de l'Estuaire de la Seine



© Calvados Tourisme



© Tourisme Seine Estuaire



© Le Havre Etretat Normandie Tourisme



© Ludovic Maixant
Le Havre Etretat Normandie Tourisme



© Sanctuaire Sainte Thérèse



© Bab'XIII

FOCUS - APPEL À PROJETS PIA 3 CONTRIBUTION AU PROJET SMART PORT

Le troisième volet du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA 3) a été annoncé en 2016 par le président de la République. L'État a confié à la Caisse des dépôts et la gestion de l'action « Territoires d'Innovation & Grande Ambition » (TIGA) dotée d'une enveloppe de 450 millions d'euros.

Le territoire du Havre s'est inscrit dans un projet de développement de solutions intelligentes nommé « Smart Port City ». Ce projet, porté par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, associe les pouvoirs publics, les acteurs économiques et les universitaires. Il vise à construire un nouveau modèle de territoire urbain et industrialo-portuaire intégré par l'innovation. Il regroupe une vingtaine d'actions et d'études réparties dans trois grands axes de développement : la transformation technologique, la transition écologique, l'interface entre la ville et le port.

L'ambition de ce projet à l'horizon 10-15 ans est de transformer en profondeur le paysage économique havrais par l'innovation et de modifier le regard des usagers sur l'interface ville-port. Le « Smart Port City » veut faire du Havre le territoire support de la construction d'un nouveau modèle urbain et industrialo-portuaire intégré.

AUTRES ACTIONS MENÉES EN 2018

> Estuaire de la Seine

Alcéane - Stratégie de développement patrimonial

Accompagnement d'Alcéane dans la formalisation de sa stratégie de développement patrimonial et territorial à l'échelle de l'Estuaire de la Seine. La stratégie a été adoptée en conseil d'administration d'Alcéane en décembre 2018.

Projet alimentaire et e-toile alimentaire de la Codah

Dans le cadre du projet alimentaire de la Codah, l'outil e-toile a permis d'identifier des acteurs de la filière et d'aller à leur rencontre pour identifier des opportunités et/ou des problématiques communes. En 2018, l'AURH a accompagné la Codah dans l'animation de l'outil et dans les réflexions sur les problématiques identifiées avec les acteurs rencontrés.

Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine - Stratégie du foncier économique et des compensations environnementales

Les élus du Pôle ont confié à l'AURH le soin de mener une démarche globale sur le foncier à vocation économique à l'échelle de l'Estuaire de la Seine. Il s'agit plus particulièrement de :

- identifier et justifier les besoins fonciers nécessaires au développement de l'activité économique (portuaire, logistique, industrielle...);
- cibler des sites naturels dégradés pouvant devenir des sites naturels de compensation pour permettre la restauration de corridors et de fonctionnalités de la trame verte et bleue du territoire.

En 2018, l'AURH a lancé l'étude et le diagnostic.

Pôle métropolitain - vers une stratégie alimentaire métropolitaine ?

Animation de trois réunions du groupe de travail Développement durable et Santé pour sensibiliser les élus de l'Estuaire de la Seine à la démarche de stratégie alimentaire.

> Normandie

Contributions des agences d'urbanisme normandes au Sraddet

La Région Normandie a engagé l'élaboration de son Sraddet en février 2017. À sa demande, les agences d'urbanisme normandes (AURH, AUCAME, AURBSE) ont accompagné les services de la Région lors des principaux temps forts du processus de concertation préalable : élaboration d'éléments de diagnostic, mis en avant d'un certain nombre de d'enjeux régionaux et contribution à l'élaboration du fascicule de règles.

> Vallée de la Seine

Contribution à l'étude Pour un RER multimodal Fret

Publication d'une analyse de l'organisation et du fonctionnement de deux systèmes portuaires et logistiques : celui d'Anvers, Liège et Bruxelles et celui du Thames Gateway. Objectif : identifier les clés de succès et les éléments transposables à l'échelle de la Vallée de la Seine. + d'infos : www.aurh.fr/analyses-portuaires

CPIER 1.1 - Contribution annuelle à l'étude des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine

Depuis 2015, les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine contribuent aux travaux du CPIER Vallée de la Seine. Ces travaux portent notamment sur la réalisation d'une étude annuelle. Après avoir assuré le pilotage de la coopération en 2017, l'AURH a passé la main à l'APUR pour la période 2018/2019 pour un sujet d'étude portant sur le développement de la croisière fluviale et maritime et son articulation avec les territoires. En 2018, le cadre de l'étude a été défini et un atelier technique a été organisé à Paris en présence des acteurs concernés. Les conclusions seront rendues lors du colloque du 4 juillet 2019.

CPIER 1.1 - Dispositif de suivi des dynamiques de la Vallée de la Seine

Les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine ont élaboré la plateforme de cartographie interactive mise en ligne début 2019 : + d'infos : www.vdseine.fr/cartes-donnees.html

CPIER 1.3 - Connaissance des paysages de la Vallée de la Seine et de leur évolution

L'AURH accompagne l'École nationale supérieure de paysage de Versailles dans la démarche de laboratoire dédiée à la connaissance des paysages de la Vallée de la Seine et de leur évolution. Elle a notamment co-organisé :

- le voyage-atelier professionnel *Le mantois en 2100* en avril qui a réuni plus de 50 participants ;
- la rentrée du réseau Paysage, en septembre, à la région Normandie.

+ d'infos : www.vdseine.fr/ressources/paysage.html

CPIER 1.4 - Maîtrise du développement urbain dans la Vallée de la Seine

Les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine travaillent avec les établissements fonciers pour identifier les sites de la Vallée de la Seine sur lesquels une mobilisation technique collégiale permettrait de faire émerger des projets à vocation économique.

En 2018, l'AURH a animé le partenariat local avec l'EPF et a constitué les dossiers de trois sites havrais : la Citadelle (maîtrise d'ouvrage : Haropa - port du Havre), les magasins généraux (maîtrise d'ouvrage : Ville du Havre) et Technor (maîtrise d'ouvrage : Le Havre Seine Métropole). En 2019 s'ouvrira une phase d'étude et d'AMO.



POINT DE VUE

LES E-TOILES : UN REGARD SYSTÉMIQUE AU SERVICE DE L'INNOVATION TERRITORIALE

Génèse du projet : la toile industrielle de l'Estuaire de la Seine

L'AURH s'est lancée dans l'aventure de la toile industrielle en 2014, afin de disposer d'une base de connaissance de l'écosystème industriel de l'Estuaire de la Seine. L'Agence s'est inspirée de la démarche initiée et développée par l'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR).

La toile industrielle vise à schématiser le réseau des établissements industriels ayant des liens les uns avec les autres, qu'ils soient matériels (échanges de produits), ou immatériels (liens contractuels unissant des établissements, relation de sous-traitance...). L'enjeu, pour l'Agence, était de disposer d'une base de connaissance et d'analyse pour accompagner la transformation économique et territoriale en apportant de nouvelles clés de lecture.

On peut ainsi considérer la « Toile industrielle de l'Estuaire de la Seine », comme l'ADN premier du concept e-toile.

Cette démarche systémique e-toile est une approche globale permettant de mettre en relation des éléments entre-eux pour les observer et les analyser dans leur globalité. Il s'agit de porter un regard éclairé sur une masse importante de données mises en relation afin de rendre compréhensible des systèmes complexes de données.

Décliner les e-toiles

Pour aller plus loin, l'ambition de l'AURH était de faire de cette vision systémique des liens entre établissements industriels, une véritable base de connaissance territoriale passant par l'élaboration d'un outil dynamique. Cette démarche systémique e-toile se décline ainsi sur différentes thématiques au service de projets stratégiques pour le territoire.

En 2018, l'AURH a mis l'e-toile alimentaire au service de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour appuyer dans le développement de son projet alimentaire territorial. Le portail web e-toile alimentaire, dédié aux partenaires du projet, a été mis en place afin de saisir, visualiser et interroger l'information contenue dans sa base de données. Sa cartographie dynamique permet de visualiser les acteurs et les informations associées ainsi que la nature de leurs flux avec les autres acteurs du territoire et au-delà.

L'AURH a inscrit son projet e-toile dans la candidature « Smart Port City » de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Cette candidature sera déposée dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'action « Territoires d'innovation & grande ambition » (TIGA - PIA3) pour développer le port et l'interface ville-port de demain.

La solution e-toile a été déployée dans d'autres agences d'urbanisme (Adeupa Brest et Adeus Strasbourg) qui ont sollicité l'AURH pour travailler sur l'écosystème maritime et portuaire, sur la logistique urbaine et sur les relations transfrontalières.

L'e-toile s'appliquera demain à des champs thématiques nouveaux comme les compétences et formations du territoire ou l'économie circulaire.



Mathilde Mus
Géographe - Référente données et territoires
Pierre-Denis Sens
Référent économie et territoires

COLLABORATIONS

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS, COLLABORATIONS, RECHERCHE

VALORISER LA PLACE HAVRAISE AUPRÈS DE DÉLÉGATIONS

Élus de Marioupol (2 février)

L'AURH a organisé la découverte de la ville du Havre pour une délégation d'élus de Marioupol, ville industrialoportuaire ukrainienne.

Élus de Brest Métropole (23 mai)

L'AURH a présenté la démarche de reconversion de l'interface ville-port du Havre à un groupe d'élus de Brest Métropole. Cette visite a été organisée en partenariat avec l'agglomération et le port du Havre.

Agence française de développement (8 juin)

L'équipe Développement urbain et collectivités locales de l'AFD a tenu son séminaire annuel au Havre sur le thème « Valorisation du patrimoine et transformation de l'image dans la ville ». L'AURH a aidé l'AFD à organiser sa visite de la Ville et a assuré la visite des quartiers Sud.

Université de Lille - Licence géographie et aménagement (25 septembre)

Comme chaque année, l'AURH a accompagné un groupe d'étudiants de l'université de Lille à la découverte des quartiers sud du Havre.

CO-ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Club PLUi de Normandie (27 novembre)

L'AURH a animé l'atelier de travail du club PLUi de Normandie, en partenariat avec la Dreal Normandie et l'agglomération Lisieux Normandie.

Objectif de la journée : confronter la soixantaine de participants aux enjeux de la réalisation d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP).

L'AURH a proposé une démarche d'atelier, associant une visite et un temps de travail en groupe, concentrée sur un site en centre-ville de Lisieux.

+ d'infos : www.aurh.fr/club-plui

Journée pédagogique pour les élus de Gonfreville-l'Orcher (19 septembre)

Sur le territoire de la Codah, l'AURH est partenaire du CAUE 76 et de la DDTM dans le dispositif de soutien technique opérationnel aux collectivités (Stoc), destiné à aider les communes dans leurs réflexions urbaines.

En septembre, les élus de Gonfreville-l'Orcher ont été invités à participer à une journée pédagogique : trois visites d'opérations de référence pour préfigurer leurs choix.



Les élus de Brest Métropole ont découvert la démarche de reconversion de l'interface ville-port du Havre avec l'AURH, la Codah et Haropa - Port du Havre



L'équipe Développement urbain et collectivités locales de l'Agence française de développement a choisi Le Havre pour son séminaire annuel

Grand Paris Capitale Économique (30 avril)

L'AURH a co-organisé, avec l'agglomération havraise, la venue au Havre d'une délégation de l'association Paris - Île-de-France Capitale Économique, créée par la CCI de Paris pour renforcer l'attractivité francilienne auprès des investisseurs français et étrangers. Objectif: rencontrer les acteurs économiques de l'axe Seine et évoquer les différents enjeux et atouts du territoire.

Paris - Île de France Capitale Economique (PCE) et l'agglomération havraise ont signé une convention les engageant dans un partenariat permettant une meilleure information et une meilleure coordination entre les acteurs économiques du Grand Paris et de sa façade maritime.

EMiLA summer school (du 24 au 30 août)

L'Ecole nationale supérieure de paysage Versailles/Marseille a organisé la 10^e école d'été du master européen en architecture du paysage (EMiLA) au Havre, en partenariat avec l'AURH et la DDTM 76, avec le soutien du Contrat de plan interrégional État-région Vallée de la Seine (CPIER).

Les 20 étudiants internationaux ont abordé le thème : Comment renouer avec une nature estuarienne dans un territoire associant ville, port et espaces naturels ?

Les travaux ont été exposés à La Forme, au Havre, à l'issue du workshop.

+ d'infos : www.vdseine.fr/actualites/summer-school-emila.html

Rencontres de l'Aménagement à l'abbaye de Gruchet-le-Valasse (16 novembre)

L'AURH a co-organisé l'événement avec la DDTM 76, le CAUE 76, l'EPF Normandie et la CCI Seine Estuaire. Élus de la région havraise, partenaires de l'aménagement et agents

de la DDTM ont poursuivi les réflexions engagées en 2017 sur la revitalisation des centres villes et centres bourgs ainsi que sur les PLUi.

Élus et partenaires locaux ont partagé leurs témoignages sur des projets déjà engagés, visant à renforcer l'attractivité de leur commune. L'AURH est intervenue avec le maire de Saint-Léonard sur la présentation du projet de centre-bourg. Les tables rondes ont permis d'échanger plus largement avec l'ensemble des participants sur ce thème, à l'aune des démarches prospectives et intercommunales de planification en cours sur la Pointe de Caux.

ENCADREMENT DE TRAVAUX D'ÉTUDIANTS

Projets étudiants autour du campus Le Havre - Normandie

L'AURH a accompagné les travaux de deux groupes d'étudiants pour alimenter les réflexions sur le Plan Campus.

Cinq étudiants du master Stratégies territoriales et urbaines de Sciences Po Paris ont travaillé sur le sujet toute l'année scolaire. Ils ont mené des entretiens qualitatifs auprès des étudiants des différentes écoles et universités pour recueillir leur ressenti vis-à-vis du campus (mobilités, cadre de vie et de travail...) et leurs désirs. Ils ont présenté leur rapport final « Usages et perspectives d'appropriation du campus maritime au Havre » en juin.

Le parcours professionnel du master 1 Urbanité de l'université du Havre a travaillé plus spécifiquement sur le thème « Développer et promouvoir l'offre de mobilité dans le cadre du Plan Campus ». Ils ont mené une enquête auprès de plus de 1 000 étudiants et ont élaboré des propositions d'aménagement.



Grand Paris Le Havre : partenariat pour l'attractivité
Atelier de travail des représentants économiques
franciliens et havrais



Les étudiants internationaux du workshop EMiLA summer school
ont découvert les paysages de la côte d'Albâtre et ses enjeux

INTERVENTIONS

Mois de l'architecture en Normandie - Étainhus, un cœur de bourg contemporain (25 mars)

Animation de la visite du projet réalisé à Étainhus, en présence du maire Didier Sanson, de Pascal Desplanques de l'Atelier Bettinger-Desplanques, d'Etienne Panien de l'atelier les 2 cyclopes et de Logeo Seine Estuaire.

LH Forum - Forum des lycéens (27 septembre)

Dans le cadre du Forum des enfants et des lycéens, des ateliers de réflexion portant sur les Territoires positifs ont été organisés. L'AURH a animé l'atelier de réflexion « Agir pour la planète » et a échangé avec 150 lycéens de Saint-Joseph autour de l'urbanisme durable.

Conférence annuelle des ports locaux et littoraux de Seine-Maritime (12 décembre)

Intervention, à Dieppe, sur la thématique : Comment renforcer les synergies entre les fonctions urbaines et portuaires ?

THÈSE : LES UTILISATIONS INTERMÉDIAIRES DES ESPACES LAISSÉS VACANTS

Entre 2014 et 2017, l'AURH a accueilli dans son équipe Sarah Dubeaux, doctorante en aménagement et urbanisme à l'École normale supérieure Ulm dans le cadre de sa thèse intitulée *Les utilisations intermédiaires des espaces vacants dans les villes en décroissance, transfert et transférabilité entre l'Allemagne et la France*.

L'objectif de ce travail était d'analyser la prise en compte

de la décroissance urbaine côté allemand (à l'échelle de villes et de l'État), en particulier sur des aspects fonciers, afin de remettre dans une perspective opérationnelle le cas du Havre.

Sarah Dubeaux a soutenu sa thèse en décembre 2017 et obtenu le titre de Docteur en Aménagement et en Géographie.

EN 2018, l'AURH a publié une vidéo synthétisant les travaux de Sarah Dubeaux en 7 minutes.

+ d'infos : www.aurh.fr/these-sarah-dubeaux

L'AURH ET LA FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

Contribution à la publication *Points FNAU Étudiants et universités, acteurs de la ville*

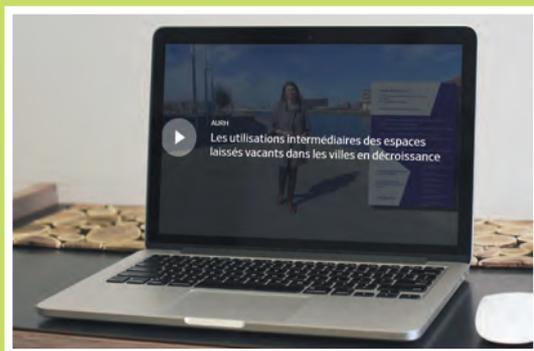
L'accueil des étudiants est un enjeu clef d'attractivité global, bien évidemment pour les établissements d'enseignement supérieur mais également pour les territoires, les collectivités locales et les acteurs économiques.

La publication cherche à comprendre quel rôle joue l'enseignement supérieur, à travers ses étudiants, ses personnels et ses campus, dans la ville et sur les projets de territoire, mais également à percevoir la façon dont les territoires répondent à cet enjeu et se saisissent des opportunités qu'il représente.

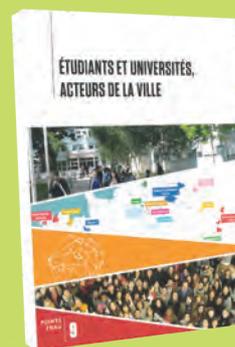
L'AURH est l'auteur de deux articles publiés dans l'ouvrage publié en décembre 2018 :

- Campus Le Havre-Normandie : un campus urbain et maritime ;
- Le campus Le Havre-Normandie et les mobilités actives.

+ d'infos : <http://bit.ly/pointsFNAU9>



Découvrez la synthèse de la thèse de Sarah Dubeaux en vidéo de 7 minutes : www.aurh.fr/these-sarah-dubeaux



Ouvrage publié dans la collection Points FNAU aux éditions Alternatives en décembre 2018

Contribution au dossier FNAU *Planification alimentaire : enjeux et initiatives locales*

La planification alimentaire est un enjeu majeur pour répondre aux mutations territoriales et réussir les transitions écologiques, sociales et économiques, afin d'assurer le bien-être et la santé de tous. Construire une planification territorialisée à la fois sur l'agriculture et l'alimentation est une approche récente mais qui s'affirme pour les collectivités locales.

Le dossier FNAU, paru en décembre 2018, présente les enjeux de la planification alimentaire et met en lumière des expériences menées par les agences d'urbanisme. Un article est consacré à la toile alimentaire de la région havraise élaborée par l'AURH.

+ d'infos : <http://bit.ly/dossierFNAU44>

Participation aux clubs FNAU

Présentation de l'utilisation des réseaux sociaux à l'AURH lors de l'interclub Communication/Documentation de mars.

Présentation de la mission de référente information et réseaux sociaux à l'AURH lors du club Documentation de juin.

Présentation de la toile alimentaire de l'agglomération havraise lors du club Environnement de novembre.

Participation aux clubs Planification / Observation et ressources statistiques / Eco-Fnau / Environnement / Documentation / Communication

PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL

Crige Normandie

L'AURH participe à la démarche Crige qui fédère les acteurs de l'information géographique en région et l'IGN.

Mission : animer l'infrastructure de données spatiales <http://geonormandie.fr>

L'AURH co-anime le groupe Open data réunissant les partenaires intéressés par l'ouverture des données dans la région.

La Crige a été partenaire de l'organisation des GeoDataDays au Havre en juillet, événement au cours duquel la démarche open data du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine a été présentée.

Usage du foncier et de l'espace

La CCI Normandie anime un réseau de partenaires sur l'usage du foncier et de l'espace auquel participe l'AURH. Ensemble, ils ont publié un mémo technique à l'usage des collectivités intitulé *Évaluer le potentiel foncier à l'intérieur de la tâche urbaine constructible dans le cadre de l'élaboration et du suivi des PLUi*.

+ d'infos : www.aurh.fr/memo-potentiel-foncier/

L'AURH ET L'AIVP

Assemblée générale de l'AIVP

L'AURH a intégré l'assemblée générale de l'AIVP en juin 2018, officialisant ainsi une coopération bien établie. L'AIVP est le témoin privilégié des mutations en cours dans les villes et les ports du monde entier. Elle accompagne ses adhérents dans la mise en œuvre de nouvelles stratégies.

Voyage d'étude en Belgique

En novembre, l'AURH a participé à la mission d'étude sur le thème de la co-construction dans la dynamique des projets ville-port. Cette mission a notamment permis de proposer une vision renouvelée de l'interface ville-port, en particulier pour la reconquête des friches urbaines.



**Dossier FNAU
sur la planification alimentaire**



L'AURH a intégré l'assemblée générale de l'AIVP en juin 2018



ÉTUDES ET NOTES

Les documents mentionnés en gras sont en téléchargement sur le site internet www.aurh.fr

LES ÉTUDES

- E-1501 Codah / Caux Estuaire / CC du canton de Criquetot-l'Esneval - Dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire
- E-1502 Observatoire habitat et foncier - Quartiers sud du Havre : Réinventer l'interface ville-port**
- E-1503 Ville du Havre - Observatoire habitat et foncier - Le marché du logement ancien**
- E-1504 Le Havre Pointe de Caux Estuaire - Observatoire de l'immobilier d'entreprise n° 22**
- E-1505 Bien vieillir à Caux Estuaire**
- E-1506 Fiches EPCI - les données clés de l'Estuaire de la Seine (publiées en 2019)**
- E-1507 État des lieux des équipements sportifs dans la Codah et le territoire de la future communauté urbaine**
- E-1508 Étude Stratégique Vallée de la Risle
- E-1509 **Observatoire habitat et foncier : la promotion immobilière dans l'agglomération havraise en 2017 (publié en 2019)**

LES NOTES

JANVIER

- 6265 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral - Programme d'orientations et d'actions Mobilités - Propositions d'actions 16 janvier 2018
- 6266 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral - Comité technique du 11 janvier 2018 : power-point
- 6266 bis Codah - Indicateurs de peuplement du parc social 2017, présentation en CDGT : power-point
- 6267 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral - Présentation du PADD aux personnes publiques associées
- 6268 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral - Comité technique : power-point
- 6269 AURH - Conseil d'administration du 11 mai 2017 : procès-verbal
- 6270 CPIER 1.4 - Programme 2018 - Rencontres agences d'urbanisme / EPFN : compte-rendu de la présentation du 10 janvier 2018
- 6271 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral - Note de préparation pour la réunion publique du 30 janvier 2018
- 6272 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral - PADD - Réunion publique du 30 janvier 2018 : power-point
- 6273 AURH - Programme de travail 2018**
- 6274 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral - Comité de pilotage du 25 janvier 2018 : power-point
- 6275 Note de cadrage de la phase 1 du projet PIA 3 TIGA
- 6276 Population de la Codah au 01/2018
- 6277 Ville du Havre - Observatoire habitat et foncier - Cahier Quartiers Sud - Contenu de la double page OPAH RU
- 6278 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral - Groupe foncier économique

FÉVRIER

- 6279 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral - Réunion en groupe de communes - Groupe 1 - 8 février 2018
- 6280 LNP - Rapport du conseil d'orientation des infrastructures présenté le 1^{er} février 2018
- 6281 AURH - Conseil d'administration du 14 février 2018 : résolutions approuvées
- 6282 Séminaire Sraddet - Club Planification 18/19 janvier 2018 - Toulouse
- 6283 Alcéane - Fiche Tourneville
- 6289 Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine - Open data - Réunion AURH / Communauté de communes du Pays de Honfleur Beuzeville - 16 janvier 2018 : relevé de décisions
- 6290 Jeu de données « Cavités souterraines » - Retour du 1^{er} examen des données - AURH, CA Fécamp Caux Littoral, le 18 janvier 2018 : power-point
- 6291 Spécifications du jeu de données « ICS » Indices de cavités souterraines - Réunion du 30 janvier 2018 : compte-rendu
- 6292 AURH - Conseil d'administration du 14 février 2018 : power-point
- 6293 Coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine - Twitter @VdSeine : retour sur l'année écoulée, informations pratiques
- 6294 AURH - Chiffres clés Population et Logement des quartiers du Havre**
- 6295 PLH Caux Estuaire 2018-2023 - Note Landscape friendly - 16 02 18
- 6296 Comité technique Open data de l'Estuaire de la Seine n°5 : présentation
- 6297 Rencontre Région Normandie / agences d'urbanisme du 20 février 2018 : compte-rendu

MARS

- 6298 Ville du Havre - Règlement local de publicité - Avancement au 1^{er} mars 2018
- 6299 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral - Note de préparation pour le comité de pilotage du 15 mars 2018
- 6300 La gestion des déchets ménagers dans l'Estuaire de la Seine - Synthèse de l'étude**
- 6301 Le système portuaire et logistique de la Tamise**
- 6302 Le système portuaire et logistique belge**
- 6303 PCAET Cœur Côte Fleurie - Volet mobilité : élément de diagnostic sur la population
- 6304 Ville du Havre - Règlement local de publicité - Réunion du 23 mars 2018 avec les afficheurs : power-point
- 6305 AURH - Rapport d'activité 2017**
- 6306 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral - Volet Habitat OAP / POA
- 6307 Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle : proposition d'accompagnement stratégique

AVRIL

- 6308 AURH - Conseil d'administration du 14 février 2018 : procès-verbal
- 6309 Plan Campus - site Lebon
- 6310 Plan Campus - site Frissard
- 6311 Plan Campus - entrée de ville
- 6312 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral - Comité de pilotage du 20 avril 2018 : power-point
- 6313 Le Havre Pointe de Caux Estuaire - Observatoire de l'immobilier d'entreprises - Chiffres clés du marché 2017
- 6314 Dispositif de soutien technique opérationnel aux collectivités (Stoc) - Présentation Caux Estuaire 26 avril 2018
- 6315 E-toile PIA3 : Présentation du 25 avril 2018 - AURH / Orange Business Service / Codah

MAI

- 6316 Présentation du plan campus au comité technique
- 6317 Document préparatoire à la charte de gouvernance d'un PLUi
- 6318 Démarche alimentaire du pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine - Questionnaire
- 6319 Plan campus : plan-guide
- 6320 Commune de Fontenay - Évolution de la population scolaire liée au programme de logements Le Nerval
- 6321 Délégation Brest Métropole - Le Havre - Intervention Simon du Moulin
- 6322 Cahier des charges pour l'étude de préfiguration de l'action e-toile dans le cadre du projet PIA3 Smart Port Smart City
- 6323 Co-construction d'un positionnement stratégique pour la communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle à travers une approche paysagère partagée - Méthode d'accompagnement - Réunion de lancement du 21 juin 2018
- 6324 AURH - Conseil d'administration du 29 mai 2018 : procès-verbal
- 6326 Les SIG au service d'Alcéane
- 6327 Formalisation de la stratégie de développement patrimonial d'Alcéane - Codir n°5
- 6328 Comité technique Open data de l'Estuaire de la Seine du 1^{er} juin 2018
- 6329 Club info-doc de la FNAU - Réunion du 1^{er} juin 2018 - Intervention de Elodie Hamel : power-point

JUIN

- 6330 AURH - Assemblée générale du 22 juin 2017 : procès-verbal
- 6331 Bien vieillir à Caux Estuaire - Présentation du 12 juin 2018
- 6332 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral - Comité de pilotage du 13 juin 2018 : power-point
- 6333 Campus Le Havre - Normandie / Sport
- 6334 Campus Le Havre - Normandie / Signalétique
- 6335 Ville du Havre - Règlement local de publicité - Réunions publiques des 20, 22 et 29 juin 2018 : power-point
- 6336 AURH - Assemblée générale du 28 juin 2018 : power-point
- 6337 Étude stratégique pour la communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle - Ateliers : compte-rendu
- 6338 Le Havre Pointe de Caux Estuaire - Observatoire de l'immobilier d'entreprises - Présentation des résultats 2017
- 6339 Co-construction d'un positionnement stratégique pour la communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle - Étape 1 : « Le Socle »
- 6340 Analyse des offres pour le projet de quartier La Bertinière

JUILLET

- 6341 Fiches communauté urbaine
- 6342 Analyse prospective du foncier à vocation économique à l'échelle de l'Estuaire de la Seine en lien avec les compensations environnementales
- 6343 RNTF, critères de sélection de la collectivité hôte : points clés de l'offre havraise
- 6344 Le Havre Pointe de Caux Estuaire - Observatoire de l'immobilier d'entreprises - Synthèse du bulletin n°22**
- 6345 Chiffres clés Population et Logement - Le Havre et ses quartiers (publiés en décembre 2018)**

AOÛT

- 6346 Workshop EMiLA - Présentation
- 6347 La citadelle, une nouvelle adresse métropolitaine
- 6348 La citadelle, un territoire portuaire en cœur de ville
- 6349 La citadelle, références & études
- 6350 Toile industrielle de l'Estuaire de la Seine et toile alimentaire - Statistiques / Connexions / Exploitation - Note pour l'Audalcom
- 6351 Ville du Havre - Règlement local de publicité - Comité de pilotage du 5 septembre 2018 : power-point

SEPTEMBRE

- 6352 LH Forum - Forum des lycéens - Atelier « Agir pour la planète » - Présentation d'Alix Guillemette et Simon du Moulin : power-point
- 6353 Esquisse de partenariat Caux Seine Développement / AURH - Observatoire « Commerce et Services à la personne »

OCTOBRE

- 6354 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral - Comité de pilotage du 3 octobre 2018 : power-point
- 6355 Co-construction d'un positionnement stratégique pour la communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle - Réunion n°2 : compte-rendu
- 6356 Co-construction d'un positionnement stratégique pour la communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle - Présentation des premières pistes stratégiques : power-point
- 6357 Rencontres nationales du tourisme fluvial 2020 / Préparation de la candidature de la Codah
- 6358 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral : Saint-Pierre-en-Port
- 6359 Rencontres de l'aménagement du 16 novembre 2018 - Le projet de centre-bourg de Saint-Léonard un an après : power-point
- 6360 Comité technique Open data de l'Estuaire de la Seine n°7 : présentation
- 6361 Justification au regard de la loi Littoral
- 6362 CPIER Vallée de la Seine - Fiche-action 11 - Dispositif de suivi : déploiement d'un serveur SIG
- 6363 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral : Maniquerville
- 6364 PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral : Sassetot-le-Mauconduit

NOVEMBRE

- 6365 Élaboration du schéma des mobilités et des itinéraires doux du grand site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre
- 6366 Comité de pilotage Cœur métropolitain
- 6367 Dispositif de soutien technique opérationnel aux collectivités (Stoc) - Comité de pilotage Gonfreville-l'Orcher - 14 novembre 2018
- 6368 L'offre en logements étudiants sur l'agglomération havraise
- 6370 Recensement de la population : chiffres clés 2015 pour Le Havre et ses quartiers
- 6372 CPIER Vallée de la Seine - Fiche-action 1.4 - Citadelle : calendrier de la mission AURH
- 6373 PLU de Sainte Adresse : modification n°5

DÉCEMBRE

- 6374 Le Havre Pointe de Caux Estuaire - Observatoire de l'immobilier d'entreprises - Focus sur le marché des entrepôts
- 6375 CPIER Vallée de la Seine - Fiche-action 1.4 - Technor : calendrier des missions
- 6376 CPIER Vallée de la Seine - Fiche-action 1.4 - Magasins généraux : détail des missions
- 6377 L'offre en logements étudiants dans l'agglomération havraise : note de synthèse
- 6378 L'offre en logements étudiants dans l'agglomération havraise : power-point
- 6379 AURH - Programme de travail 2019 (validé en conseil d'administration du 7 mars 2019)



ÉQUIPE

Membres du personnel au 31 décembre 2018

L'Agence intervient au service des acteurs du territoire de l'Estuaire de la Seine, son principal périmètre d'intervention. Elle accompagne leurs projets et leurs stratégies territoriales dans la durée, de l'émergence à la mise en œuvre. Elle apporte des éléments d'aide à la décision aux décideurs publics. Ses principales missions sont l'observation, la construction de projets de territoire, l'élaboration d'études thématiques et prospectives.

L'AURH est une association loi 1901. Chaque année, le programme de travail est défini avec les partenaires adhérents qui s'entendent pour l'élaboration d'une liste de missions à réaliser par l'Agence. En dehors de ce programme, des missions spécifiques peuvent être réalisées par l'AURH sous la forme de contrat ou de convention (SCoT, PLUi, PLU, projets urbains...).

Chaque mission est gérée en mode projet associant les domaines d'expertise de chacun des membres de l'équipe : urbanisme, paysage, déplacements et transports, habitat, démographie, économie, environnement, cartographie, système d'information géographique.

DIRECTION

Simon DU MOULIN DE LABARTHÈTE

Directeur général

Jessy OUKOLOFF Directeur des études

ÉQUIPE

Lucile AUDIÈVRE Référente Grands territoires

Frédéric BEZET

Urbaniste - Référent stratégie urbaine

Sophie CAHIERRE Cartographe - Géomaticienne

Sophie CAPITAINE

Référente cartographie et analyse de données

Céline CARRIER Infographiste

Régis CORBIN Référent Estuaire - Coordinateur de projets

Marie-Hélène COUSIN

Démographe - Référente observatoires

Tony DANIEL DIT ANDRIEU

Architecte - Référent projets urbains

Wendy DÉCHAMPS Assistante de la direction générale

Virginie DELAMARE

Chargée de gestion comptable et financière

Brigitte FORESTIER Secrétaire générale

Alix GAY Responsable communication

Alix GUILLEMETTE

Écologue - Référente développement durable

Élodie HAMEL Référente information et réseaux sociaux

Guénohé LE MOALIGOU Paysagiste Concepteur

Thierry LOCHARD

Urbaniste - Référent mobilités et projets urbains

Jean-François MARY Référent données et

système d'information géographique

Mathilde MUS

Géographe - Référente données et territoires

Bérénice OSMONT Chargée de communication

Christine ROUSSEL Assistante administrative

Pierre-Denis SENS Référent économie et territoire

Aurélié STEPHAN Urbaniste

Valentin TAPIN Assistant d'études

Florian VIMONT Référent tourisme et attractivité



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Liste des membres au 31 mai 2019

COLLECTIVITÉS

EPCI : Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole*

Caux Seine agglo*

Communauté de communes Cœur Côte Fleurie*

Agglomération Fécamp Caux Littoral*

Communauté d'agglomération Lisieux - Normandie*

Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle*

Communauté de communes du pays de Honfleur-Beuzeville

Communauté de communes du Roumois Seine

Communauté de communes Yvetot Normandie

Syndicat Mixte du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire*

Syndicat mixte du Pays des Hautes Falaises*

Communes : Le Havre*, Beuzeville, Cauville, Deauville, Épouville, Épretot, Étainhus, Fontaine-la-Mallet, Fontenay, Gainneville, Gommerville, Gonfreville-l'Orcher, Graimbouville, Harfleur, La Cerlangue, La Remuée, Les Trois Pierres, Lisieux, Manéglise, Mannevillette, Montivilliers, Notre-Dame-du-Bec, Octeville-sur-Mer, Oudalle, Pont-Audemer, Rogerville, Rolleville, Sainneville-sur-Seine, Sainte-Adresse, Saint-Aubin Routot, Saint-Gilles-de-la-Neuville, Saint-Laurent-de-Brévedent, Saint-Martin-du-Manoir, Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Vigor-d'Ymonville, Saint-Vincent-de-Cramesnil, Sandouville

ÉTAT ET SES REPRÉSENTANTS

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Normandie*

Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Seine-Maritime*

Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Eure*

Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Calvados*

Membre de droit :

Préfet de Normandie ou son représentant*

Membres avec voix consultatives :

Directeur régional des finances publiques de Normandie*

Secrétaire général aux Affaires régionales (SGAR) de Normandie*

RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS

Région Normandie*

Département de Seine-Maritime

Département de l'Eure*

CHAMBRES CONSULAIRES

Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire*

Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime

Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

AUTRES MEMBRES

Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine*

HAROPA - Port du Havre*

HAROPA - Port de Rouen*

Logistique Seine-Normandie*

Établissement public foncier de Normandie (EPFN)*

Agence régionale de la Santé de Normandie

Alcéane

Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Seine-Maritime

Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie

Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Normandie

École nationale supérieure du paysage Versailles-Marseille

Groupe hospitalier du Havre

INSEE Normandie

Institut du droit international des transports

Maison de l'architecture de Normandie

Parc naturel régional des boucles de la Seine normande

Rectorat de l'Académie de Rouen Région Académique

Normandie

Synerzip-LH

Université du Havre

*Les membres de l'assemblée générale indiqués par une * constituent le conseil d'administration de l'Agence.*



QUELQUES DOSSIERS À SUIVRE EN 2019

LE HAVRE ET SON AGGLOMÉRATION

Élaboration du programme local de l'habitat

Appui à l'élaboration du nouveau PLH. Identification des enjeux en matière d'habitat, traduction opérationnelle des orientations politiques de la communauté urbaine, programme d'actions portant notamment sur la rénovation de l'habitat, la mixité sociale, les besoins en logements.

+ d'infos : www.aurh.fr/plh-le-havre-seine-metropole

Toile des compétences

Présentation de l'ensemble des formations et des laboratoires du territoire permettant d'identifier et de caractériser les liens existants entre les acteurs. Base dynamique de connaissances pouvant servir d'outil de prospective.

VALLÉE DE LA SEINE

Tourisme fluvial et maritime

Parution de l'étude des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine : état des lieux des enjeux territoriaux liés au développement de la croisière fluviale et maritime. Événement annuel en juillet.

+ d'infos : www.vdseine.fr

ESTUAIRE DE LA SEINE

Stratégie de développement touristique et de promotion du territoire

Supervision et suivi de l'état d'avancement de l'étude pour le Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine. Après la phase de diagnostic menée en 2018, définition du plan d'actions à court, moyen et long termes, dont les premiers projets pourraient être mis en œuvre dès 2019.

Hackathon de l'Estuaire de la Seine

Organisation, pour le Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, de deux événements de type « hackathon » afin de favoriser la réutilisation des données numériques libérées dans le cadre de l'ouverture de la plateforme open data. Les deux thématiques choisies pour l'année 2019 sont : le tourisme et le patrimoine.

+ d'infos : www.hackathon-estuaire.fr

Stratégie de gestion des déchets

Supervision de l'étude pour le Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine pour établir un schéma directeur pour la gestion des déchets ménagers sur le territoire de l'Estuaire de la Seine.

FALAISES D'ÉTRETAT - CÔTE D'ALBÂTRE

Opération Grand Site

Accompagnement du département de Seine-Maritime et de ses partenaires pour la réalisation d'un schéma des mobilités et des itinérances douces à l'échelle du projet Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre. Vision globale et opérationnelle sur les questions de mobilités touristiques, mais aussi pour les usages du quotidien sur le territoire.

+ d'infos : www.aurh.fr/OGS

PAROLE D'ÉLUE



Repenser le littoral en révélant le paysage

La démarche engagée sur le territoire de la Côte d'Albâtre autour de treize communes et deux intercommunalités nous permet de révéler les valeurs du paysage et de notre environnement. C'est autour du partage de ces valeurs, et de l'évolution que nous souhaitons collectivement donner au territoire, que l'Opération Grand Site des Falaises d'Étretat Côte d'Albâtre s'est constituée.

Au travers de cette démarche de labellisation, le territoire se fixe l'ambition de maîtriser l'évolution de ses paysages qui se modifient au gré des usages et de promouvoir un projet garantissant un cadre de vie aux habitants tout en permettant aux visiteurs de découvrir un territoire exceptionnel.

Le tourisme et l'accueil deviendront alors un moyen pour mettre en œuvre un aménagement qui concilie découverte et protection des qualités environnementales, culturelles et paysagères de cet espace vivant et habité et fédérer ainsi l'ensemble du territoire.

En 2019, le département de Seine-Maritime a confié à l'AURH la mission d'établir le schéma des mobilités et itinérances douces et ainsi apporter une vision globale et opérationnelle sur les questions de mobilités qu'elles soient touristiques ou du quotidien.

Envisager ce travail sur les mobilités ouvre des perspectives pour mieux connecter le Grand Site à son environnement, expérimenter et organiser avec les communes et intercommunalités un espace de dialogue au bénéfice de l'attractivité de ce territoire.



Florence Thibaudeau Rainot
Vice-Présidente du
département de Seine-Maritime



@aurh_officiel
@aurh_veille



Agence d'urbanisme de la région du Havre
et de l'Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu
76063 LE HAVRE cedex

www.aurh.fr / Tél. : 02 35 42 17 88 / Fax : 02 35 21 51 57